

« pleines d'alliances, et purs de sang humain. »

De longues salves d'applaudissements suivirent ce discours. On demanda l'impression et l'envoi à tous les départements et aux puissances étrangères.

L'Assemblée vota que le gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie.

### VIII.

Tandis que Paris s'enivrait de la sécurité et de la joie que lui inspiraient le retour de la souveraineté nationale et l'harmonie entre les représentants et les dictateurs, une grande question s'agitait dans l'esprit public et surtout dans l'âme de Lamartine.

Il y avait un intervalle à passer entre l'avènement de l'Assemblée nationale et le vote de la Constitution. Qui décréterait la forme du pouvoir exécutif nouveau? Quelle serait la nature de ce pouvoir intérimaire? Les dictateurs continueraient-ils à l'exercer en présence et sous la sanction de l'Assemblée? L'Assemblée l'exercerait-elle directement et par l'organe de comités sans cesse renouvelés du gouvernement? enfin l'Assemblée le déléguerait-elle? et en ce cas le déléguerait-elle à un seul ou à plusieurs? telles étaient les trois hypothèses qui se partageaient les esprits.

Le premier parti? c'était encore la dictature. Le

second? c'était l'anarchie et la confusion du pouvoir. le troisième seul était praticable. On était d'accord presque à l'unanimité sur la nécessité de faire déléguer les pouvoirs par l'Assemblée. Mais là on se divisait. les uns, et c'étaient les hommes récemment arrivés à Paris, les moins instruits de l'état des choses, les plus impatients d'un retour aux formes antiques, voulaient que l'Assemblée nommât un seul dictateur temporaire, premier ministre en même temps, qui nommerait les autres ministres et qui gouvernerait pour elle.

Le plus petit nombre voulait que l'Assemblée nommât elle-même au scrutin un conseil ou une commission exécutive du gouvernement, pouvoir intermédiaire et fixe entre l'Assemblée et l'administration. cette commission nommerait et révoquerait les ministres. Elle serait, en attendant la Constitution, non plus la dictature mais la présidence collective de la République.

Cette question intéressait surtout Lamartine, et c'était à lui seul qu'il appartenait en réalité de la résoudre. La France, Paris, l'Assemblée, l'Europe, avaient les yeux en ce moment sur lui. on attendait sa résolution. Les uns pour l'applaudir et l'encourager à la dictature. Les autres pour l'accuser et le maudire s'il n'acceptait pas le rôle que l'immense majorité lui décernait.

Il ne pouvait se dissimuler que sa popularité à

Paris accrue jusqu'à la passion au lieu d'avoir été usée par trois mois de gouvernement heureux pendant tant de tempêtes, que les dix élections qui venaient de lui imprimer une sorte de titre représentatif universel, que les sept ou huit millions de voix qu'on lui offrait au besoin sur toute la surface de la République, et enfin la faveur de six ou sept cents représentants sur neuf cents, le désignaient et l'imposaient pour ainsi dire au choix de l'Assemblée comme l'homme de la circonstance et comme le chef unique et prédestiné du pouvoir.

Il comprenait mieux qu'un autre, après l'épreuve d'un gouvernement divisé et orageux, les avantages de l'unité du pouvoir intérimaire dans une seule main. Il se sentait la force et se croyait la prudence nécessaire pour manier doucement et fermement ce pouvoir à la satisfaction de l'Assemblée. Il tenait seul les fils de l'Europe. Il se flattait de donner à la République un ascendant immense sans allumer la guerre, et par un seul geste énergique préparé et accompli à propos au delà des Alpes. La popularité de tous les bons sentiments publics qui s'attachait à lui, l'attendrissait plus qu'elle ne l'enorgueillissait. Il rougissait d'avoir l'apparence de l'ingratitude envers sa patrie en se refusant froidement à son appel. La gloire d'asseoir l'Assemblée nationale après l'avoir évoquée, et d'être le premier pouvoir légal après avoir été le premier pou-

voir révolutionnaire de son pays, le tentait. le renom de fondateur et de protecteur de la Constitution naissante lui apparaissait séduisant et lumineux dans le lointain de l'histoire.

Il n'avait donc en ce qui le concernait que de l'entraînement vers ce rôle. Mais l'ambition et la gloire n'éteignaient pas chez lui le bon sens et l'honnêteté. Il pensait avant tout à la République et à son pays. Or voici ce qu'il se disait à lui-même, et ce qu'il répondait à ses conseillers, pendant les trois ou quatre nuits d'insomnie où il délibéra avec lui-même en présence de sa conscience et de l'avenir :

« Le sentiment républicain est faible en France.  
 « ce sentiment est mal représenté à Paris et dans  
 « les départements par des hommes qui repoussent  
 « de la République et qui en font horreur ou peur  
 « aux populations. La République est une surprise  
 « dont nous avons fait un miracle, par la sagesse  
 « du peuple de Paris et par le caractère de man-  
 « suétude, d'unanimité, et de concorde que nous  
 « lui avons imprimé. Mais les impressions sont  
 « mobiles et courtes dans les peuples, surtout en  
 « France. A peine la majorité de la population qui  
 « s'est jetée par l'enthousiasme de la peur dans le  
 « sein de la République modérée, aura-t-elle repris  
 « ses esprits, qu'elle accusera ce qui l'a sauvé et  
 « qu'elle se retournera contre les républicains. S'il

« n'y a point de républicains d'ancienne date alors  
 « dans le gouvernement, ou si ces républicains déjà  
 « en petit nombre sont divisés devant leurs ennemis  
 « communs, que deviendra la République? et si la  
 « République, seul asile actuel de la société, suc-  
 « combe devant quelques retours précaires et fac-  
 « tices des monarchies usées, que deviendra la  
 « France? Il ne faut donc à aucun prix diviser les  
 « républicains à l'origine même de l'institution ré-  
 « publicaine. Il faut continuer à les contenir, à les  
 « modérer, à les rallier le plus longtemps possible,  
 « jusqu'à ce que la République ait pris assez de  
 « racines dans les faits et dans les idées pour em-  
 « ployer indifféremment des républicains de toutes  
 « les dates avec les républicains de la première  
 « heure.

« Or, si je prends seul le pouvoir des mains d'une  
 « assemblée non républicaine ou peu républicaine,  
 « que va-t-il se passer? une de ces deux choses :  
 « ou j'expulserai mes principaux collègues du pou-  
 « voir, et alors ce pouvoir épuré sera suspect et  
 « odieux à tous les républicains d'hier. Ou bien  
 « j'appellerai ces collègues au pouvoir, et alors je  
 « serai suspect et odieux à l'Assemblée nationale.  
 « Car je ne puis pas me dissimuler que l'Assemblée  
 « ne me nomme qu'à la condition tacite de les  
 « exclure. Ainsi d'un côté je ruine la République  
 « en la scindant trop tôt; ou je déclare la guerre

« à la représentation nationale en lui imposant des  
 « hommes dont elle a défiance et peur. C'est là une  
 « alternative qu'un homme politique ne peut accep-  
 « ter, à moins de vouloir perdre la République ou  
 « opprimer la représentation nationale de son pays.

« D'ailleurs cette alternative même n'est pas ad-  
 « missible. car quels sont ceux de mes collègues  
 « du gouvernement provisoire, mes égaux d'hier,  
 « qui consentiront à être mes subordonnés demain,  
 « et à engager leur nom, leur honneur, leur res-  
 « ponsabilité dans mes actes? aucun. Je serai dé-  
 « serté par eux immédiatement, et forcé de prendre  
 « mes ministres soit parmi des hommes inconnus soit  
 « parmi des adversaires avérés de la République.

« Mais je suppose, ajoutait Lamartine, que j'ac-  
 « cepte cette alternative fatale, et que je prenne le  
 « pouvoir unitaire qu'on me décerne par les mains  
 « de l'Assemblée, que va-t-il se passer demain? le  
 « voici :

« Tous mes rivaux dans la minorité du gouver-  
 « nement provisoire, tous mes amis même dans la  
 « majorité, tous les républicains, socialistes, ter-  
 « roristes ou modérés, tous les représentants au  
 « nombre de trois ou quatre cents qui ont été élus  
 « sous les auspices de ces opinions plus démocra-  
 « ques, vont se constituer en opposition puissante  
 « dans l'Assemblée, dans la presse, dans le Luxem-  
 « bourg, dans les clubs, dans l'opinion, dans les

« ateliers nationaux. L'Assemblée divisée devient à  
 « l'instant une Assemblée orageuse. Les discours et  
 « les votes n'y ébranlent pas seulement l'enceinte,  
 « ils ébranlent la capitale et le pays. Les partis  
 « atterrés et muets devant la représentation una-  
 « nime ou presque unanime aujourd'hui, devien-  
 « nent audacieux et insurrectionnels devant une  
 « représentation séparée en deux camps. Avant  
 « huit jours d'un tel spectacle donné à Paris, les  
 « opinions seront armées dans Paris même. La re-  
 « présentation sera menacée.

« Où est ma force avant un certain temps pour  
 « la couvrir? dans l'armée? je n'ai que six mille  
 « hommes dans Paris, et avant que j'y puisse ras-  
 « sembler trente ou quarante mille soldats le signal  
 « que l'Assemblée donnera pour les appeler sera  
 « le signal de l'insurrection contre elle et de sa  
 « dispersion.

« Dans la garde nationale? mais plus de la moitié  
 « de la nouvelle milice est dans les mains des ré-  
 « publicains socialistes ou conventionnels? cette  
 « moitié de la garde nationale s'armera pour eux  
 « contre l'Assemblée et contre l'ancienne milice  
 « qui voudra protéger la représentation. c'est la  
 « guerre civile autour du berceau de la consti-  
 « tution.

« Je sais bien, poursuivait Lamartine : que je  
 « pourrai sauver l'Assemblée en la conduisant hors

« de Paris, la replier sur l'armée du Nord, l'enve-  
 « lopper en quinze jours d'autres corps venus du  
 « Rhin, de gardes nationaux des départements,  
 « submerger Paris d'un million d'hommes et y ré-  
 « tablir le règne de la représentation un moment  
 « violée. mais à quel prix? au prix de flots de sang  
 « que j'aurai à répandre pour reconquérir la ca-  
 « pitale, et au prix des proscriptions que j'aurai à  
 « exercer contre les républicains. ce prix peut être  
 « indifférent à un ambitieux, il ne l'est pas à un  
 « honnête homme. Le sang n'est innocent que  
 « quand il est nécessaire à la loi qui se défend. Ici  
 « ce serait du sang gratuit, c'est-à-dire criant à  
 « jamais devant Dieu et devant les hommes contre  
 « mon ambition.

« Mais ce n'est pas tout. après être rentrée à  
 « Paris dans le sang des Républicains, l'Assem-  
 « blée aura la colère et la réaction naturelle contre  
 « le mouvement qui l'aura expulsée. Cette réaction  
 « conservera-t-elle la République pour frapper des  
 « républicains? évidemment non. Elle m'engloutira  
 « moi-même si je me refuse à servir ses vengeances,  
 « ou elle me décernera la dictature pour la déli-  
 « vrer de la République. Dans le premier cas je  
 « suis un *Cromwell*. dans le second je suis un  
 « *Monck*, un tyran ou un traître. Voilà l'option  
 « que je me prépare en montant témérairement au  
 « pouvoir et en expulsant mes collègues et les

« républicains de la République à la voix d'une  
 « passagère popularité ! Pour l'Assemblée un péril,  
 « pour le pays une guerre civile, pour moi un  
 « nom flétri, pour l'avenir la République procla-  
 « mée et perdue en trois mois par le même homme !  
 « Voilà mes augures ! Il faudrait être criminel, inepte  
 « ou fou pour les accepter. Le devoir d'un vrai ré-  
 « publicain et d'un vrai patriote est de tout sacri-  
 « fier pour que la République ne se divise pas à  
 « son origine, et pour que l'Assemblée nationale  
 « obtenue avec tant d'efforts, à peine introduite par  
 « nous dans un milieu qui la repousse, soit ac-  
 « ceptée, assise, sauvée, et s'empare insensiblement  
 « de l'autorité et de la force qui lui appartient.  
 « cette force lui manque totalement encore. il faut  
 « la lui donner par toutes les mains et par les  
 « mains mêmes de ceux qui auraient voulu l'écar-  
 « ter sans moi. Ces hommes disposent de cent vingt  
 « mille hommes des ateliers nationaux, armée au-  
 « jourd'hui docile et patiente, demain insurgée à  
 « leur voix. ils disposent des délégués du Luxem-  
 « bourg et des cinquante mille ouvriers fanatisés  
 « par leur prédication. ils disposent de la partie  
 « prolétaire de la garde nationale nouvelle qui  
 « compte au moins soixante mille baïonnettes. ils  
 « disposent des clubs ameutés en une nuit par eux.  
 « ils disposent en outre par la préfecture de police  
 « et par l'Hôtel de Ville du corps des *Montagnards*,

« des *Lyonnais*, de la garde républicaine, des gar-  
 « diens de Paris, des guides et de tous ces rassem-  
 « blements révolutionnaires armés qui ne reçoivent  
 « le mot d'ordre que des républicains les plus om-  
 « brageux. Le lendemain du jour où j'aurai exclu  
 « ces républicains jaloux, de leur part légitime dans  
 « le gouvernement, l'Assemblée nationale sera  
 « assiégée, vaincue, violée, contrainte de devenir  
 « l'instrument avili des vainqueurs ou d'ensanglan-  
 « ter l'enceinte où je ne l'aurai appelée que pour la  
 « livrer à ses bourreaux ! »

Cette évidence frappait tellement l'esprit de La-  
 martine, qu'il ne comprenait pas qu'elle ne frappât  
 pas également tous les hommes d'État qui lui don-  
 naient des conseils plus ambitieux. Mais ces hom-  
 mes imprégnés de l'esprit des départements ne  
 connaissaient pas l'état vrai de Paris et les forces  
 respectives de l'Assemblée et des factions.

« Les départements accourront, » disaient-ils.

Lamartine ne l'ignorait pas. Mais entre l'arrivée  
 des départements à Paris et le salut de l'Assemblée  
 nationale, il y avait huit jours. et ces huit jours  
 étaient le piège de l'Assemblée et la perte de la  
 République.

Enfin, il y avait un parti fortement conseillé à  
 Lamartine par des hommes plus préoccupés de lui  
 et de sa popularité que de la patrie.

« Retirez-vous, lui disait-on. déclarez que vous

« avez besoin de repos, que vous ne voulez pas  
« faire partie du gouvernement, que votre œuvre  
« est accomplie, et que c'est à la France mainte-  
« nant debout et réunie à faire la sienne.

« — Ce parti serait le plus doux et le plus sage  
« pour moi, répondait Lamartine. Je m'envelop-  
« perais d'une popularité facile qui en se désinté-  
« ressant des difficultés, des fautes et des catastro-  
« phes inévitables pendant ces premiers mois,  
« me réserverait des regrets et de puissants retours  
« de fortune. Je le sais, je connais le branle du  
« temps. Mais si je m'efface, l'Assemblée qui a  
« surtout confiance en moi, épurera à l'instant tous  
« mes collègues de février. Elle donnera le pouvoir à  
« un homme nouveau ou ancien suspect aux répu-  
« blicains. cette réaction soudaine exaspérera à  
« l'instant la République. Paris s'insurgera au nom  
« des républicains proscrits du gouvernement. Les  
« mêmes malheurs se réaliseront. ils ne porteront  
« pas mon nom, voilà tout. Mais dans ma con-  
« science, ma lâcheté et mon égoïsme enseront éga-  
« lement la cause. Je me serai sauvé et grandi en  
« perdant l'Assemblée, la République et mon pays.  
« C'est le contraire qu'il faut faire. Il faut me perdre  
« et sauver l'Assemblée nationale. »

Et il prit sa résolution sans se faire aucune illu-  
sion sur les conséquences de son sacrifice.

Il savait, comme s'il l'avait lu d'avance, qu'on

traduirait son courage en lâcheté, son abnégation  
en soif du pouvoir, son esprit de concorde en com-  
plicité, sa prudence en aveuglement. Il n'ignorait  
pas qu'un gouvernement collectif pressé entre les  
impatiences naturelles de l'Assemblée et les rési-  
stances séditeuses du peuple, n'était qu'un expé-  
dient temporaire, bientôt usé et répudié par tous  
les partis. Mais cet expédient était le seul qui pût  
amortir les chocs entre la représentation et le peu-  
ple de Paris et donner du temps à la reconstitution  
des forces et des moyens de salut. Le prix qu'il  
donna pour acheter ce temps ce fut lui-même. Il  
ne s'en repentit jamais, malgré le jugement univer-  
sellement contraire qu'on porta de sa conduite. En  
se rendant à l'Assemblée pour accomplir sa résolu-  
tion, il rencontra un groupe de représentants répu-  
blicains sur la place de la Concorde. ils le conjurè-  
rent de céder à leurs instances et de se laisser  
investir du pouvoir unique. « Non, leur dit-il, j'ai  
« bien réfléchi. Il y a un abîme que vous ne voyez  
« pas entre l'Assemblée nationale et le jour où la  
« République sera armée. il faut un Décius pour le  
« combler. Je m'engloutis, mais je vous sauve. »  
Et il entra dans le palais de l'Assemblée nationale.

## IX.

L'Assemblée, longtemps rebelle, finit par adopter